

# Rapatriment de biens culturels africains de la France : Le Burkina est prêt pour accueillir 1088 objets

Toutes les dispositions sont prises pour que le Burkina Faso accueille ses biens culturels estimés à environ 1088 objets selon le rapport des experts Felwine Sarr et Bénédicte Savoy commis par le Président français Emmanuel Macron pour dresser l'inventaire des biens culturels africains dans son pays.

Cette assurance a été donnée au cours d'une conférence de presse organisée par le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, ce 29 novembre 2018 à Ouagadougou.

Les conférenciers, le Secrétaire général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, Jean Paul Koudougou et le Pr Jean Célestin Ky enseignant en Histoire de l'Art à l'université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo ont livré les éléments d'informations sur la question du rapatriement des biens culturels burkinabè et la démarche suivie par l'Etat burkinabè depuis la déclaration faite par Président Macron le 28 novembre 2017 à Ouagadougou de restituer les biens culturels africains à leurs pays d'origine.

Face au débat né depuis cette annonce, M. Koudougou a estimé que cette question n'est pas nouvelle pour son pays. « Déjà en 2008, le Burkina Faso avait procédé au rapatriement de près de 33 heures de documents sonores inédits collectés par des chercheurs français depuis les années 30 », a-t-il affirmé.

Selon le Pr Jean Célestin Ky, au-delà du Burkina Faso, ce sont environ 45 000 biens culturels africains qui ont été répertoriés au musée du Quai Branly en France.

Le Directeur général du patrimoine culturel, Dr Vincent Sédogo et le Directeur général du Musée national, Alassane Waongo ont également éclairé les lanternes des journalistes sur les questions relatives la gestion des biens à rapatrier.

Présent à cette conférence de presse, l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, Xavier Lapeyre de Cabane, a toutefois précisé que sur les 1088 biens culturels burkinabè, « il y a 733 qui sont entrés dans les collections avant les indépendances », le reste étant entré en France probablement de façon frauduleuse.